

---

## PROGRAMME DE FORMATION

---

### « ENTENDRE NE VEUT PAS DIRE ECOUTER, CAR L'OUÏE EST UN SENS MAIS L'ECOUTE EST UN ART »

### Les clefs de la bienveillance et de la bientraitance en EAJE

#### PUBLIC ET PRÉ- REQUIS:

Professionnels de la petite enfance et de l'enfance / Gestionnaires EAJE et porteurs de projets.  
Personnel paramédical IDE PDE RSAI et libéral tels que psychomotricien, intervenants en soutien à la parentalité.

Pré-requis: français écrit et parlé .

#### NATURE DE L'ACTION :

Conformément à l'article L6313-1 du Code du Travail concernant les catégories d'actions :

- Les actions de formation.
- Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

#### OBJECTIFS :

- Identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'enfant et sa famille, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.
- Permettre au personnel des structures de s'approprier les notions relatives à la maltraitance/malveillance et à la bientraitance/bienveillance.
- Se réapproprier les valeurs de la structure et de son engagement pour le métier.

#### HORAIRES :

9h - 17h (1h de pause repas).

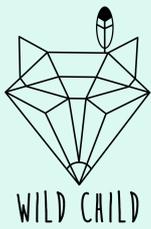
#### CONTENU :

*La frontière entre maltraitance et bienveillance*

Être en capacité de connaître les définitions, l'écoute active, la juste distance, la bienfaisance, la sollicitude et la reconnaissance.

*5 impératifs et 4 clés pour une écoute active réussie*

Être en mesure de pouvoir différencier « entendre et écouter »



## Rôle des professionnels de la petite enfance

A construire ensemble autour de leur valeur mais aussi celles de la structure.

### **MOYENS :**

- Accueil & Brainstorming
- Apports Théoriques
- Vidéo/reportage débat/échange.
- Témoignage et conclusion
- Présentation avec rétroprojecteur.
- Tableau et feutre ou Paper bord.
- Support de formation remis à chaque stagiaire.

### **RÉSULTATS DE L'ACTION ET SUIVI :**

- Auto-évaluation des stagiaires sur la mise en place de la bienveillance et bientraitance
- Suivi par mail/téléphone.
- Inscription au groupe Facebook " Organisme de formations Wild Child"

### **SANCTION DE LA FORMATION :**

Attestation de présence remise à chaque stagiaire après la formation, par voie dématérialisée.

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Les stagiaires doivent appliquer le règlement intérieur de l'organisme de formation. Le client devra le tenir à disposition des stagiaires dès la transmission de la convocation.